

Association Départementale



OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES

pédagogie coopérative

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DE LA VIENNE

Association loi 1901
Siège social : 57, Chemin du Soleil Levant
86000 POITIERS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2014

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



Association Départementale



OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES
pédagogie coopérative

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DE LA VIENNE

Association loi 1901

Siège social : 57, Chemin du Soleil Levant
86000 POITIERS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Conformément aux statuts de votre association, les "*coopératives scolaires*" et les "*foyers coopératifs affiliés*" sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « *siège départemental* » de l'association et de comptes annuels agrégés



intégrant l'ensemble des "*coopératives scolaires*", les "*foyers coopératifs affiliés*" et le "*siège départemental*".

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que les comptes rendus financiers de 271 coopératives scolaires et foyers coopératifs sur les 283 attendus ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association (contre 282 sur 284 lors de l'exercice précédent) ;
- A l'actif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 2 497,57 € le total des écarts débiteurs entre l'actif et le passif, constatés dans 10 comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant, libellé "*erreurs débitrices*", est inclus dans le poste "*autres créances*". De même, au passif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 11 483,99 € le total des écarts créditeurs entre l'actif et le passif, constatés dans 18 autres comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant libellé "*erreurs créditrices*", est inclus dans le poste "*autres dettes*". Les sources de ces écarts n'ont pas pu être expliquées au jour de l'établissement de ce rapport ;
- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental, bien qu'important compte tenu de vos moyens, n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels agrégés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de justifications complémentaires à la description motivée de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.



La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Fait à Boulogne, le 09 février 2015

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Hervé Willi

Commissaire aux Comptes

BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE de la Vienne (86)

ACTIF	31.08.2014			31.08.2013	PASSIF	31.08.2014	31.08.2013
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	219,13	219,13	0,00	0,00	Fonds associatif	176 304,66	150 348,79
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	Report à nouveau	866 396,67	851 087,63
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	Résultat de l'association	15 943,95	42 061,58
Installations et matériels d'activités	8 261,97	8 261,97	0,00	60,06	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Autres immobilisations corporelles	25 604,23	23 413,22	2 191,01	2 525,94	Subventions d'investissement	0,00	0,00
Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	1 058 645,28	1 043 498,00
Prêts OCCE	6 550,00	0,00	6 550,00	0,00	PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	Provisions pour risques	0,00	0,00
Autres prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	Provisions pour charges	0,00	0,00
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	Fonds dédiés sur subventions	2 813,40	6 602,30
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	40 635,33	31 894,32	8 741,01	2 586,00	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	2 813,40	6 602,30
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	1 583,10	0,00	1 583,10	2 547,67	Emprunts OCCE	0,00	0,00
Avances & acomptes versés	0,00	0,00	0,00	0,00	Emprunts & dettes financières	0,00	0,00
Coopératives et usagers divers	526,50	0,00	526,50	230,00	Avances & acomptes reçus	0,00	0,00
Comptes courants OCCE	0,00	0,00	0,00	1 891,86	Fournisseurs	4 199,85	3 877,20
Autres créances (dont erreurs débitrices)	4 729,57	0,00	4 729,57	2 467,66	Dettes fiscales et sociales	1 322,73	0,00
Valeurs mobilières de placement	63 930,00	0,00	63 930,00	63 930,00	Comptes courants OCCE	731,30	0,00
Disponibilités	1 000 230,58	0,00	1 000 230,58	979 061,37	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	12 560,39	22,14
Charges constatées d'avance	532,19	0,00	532,19	1 285,08	Produits constatés d'avance	0,00	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 071 531,94	0,00	1 071 531,94	1 051 413,64	TOTAL DETTES	18 814,27	3 899,34
TOTAL GENERAL	1 112 167,27	31 894,32	1 080 272,95	1 053 999,64	TOTAL GENERAL	1 080 272,95	1 053 999,64

COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE de la Vienne (86)

COMPTE DE RESULTAT	2013/2014	2012/2013
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	459 619,63	441 789,65
Ventes de produits pour cessions	584 170,62	522 872,93
Prestations de service et animations	374 832,87	413 011,25
Subventions d'exploitation	654 046,77	649 588,01
Produits divers de gestion courante	119 791,31	134 769,31
Reprises sur provisions	0,00	0,00
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées	6 602,52	12 559,65
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 199 063,72	2 174 590,80
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	395 754,73	389 002,82
Variation des stocks de fournitures à céder	964,57	220,77
Achats de fournitures administratives	0,00	0,00
Variation des stocks de fournitures administratives	0,00	0,00
Autres achats et charges externes	1 685 797,82	1 649 527,52
Impôts et taxes	765,24	0,00
Salaires bruts	6 538,91	0,00
Charges sociales	1 717,96	0,00
Autres charges	105 375,50	95 345,25
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	27 536,95	31 884,75
Dotations aux provisions	0,00	0,00
Engagements à réaliser sur subventions affectées	2 813,40	5 353,38
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2 227 265,08	2 171 334,49
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-28 201,36	3 256,31
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières	21 768,10	24 921,28
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	8 355,59	2 081,93
Reprises sur provisions	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	30 123,69	27 003,21
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
Dotations aux provisions	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER (II)	30 123,69	27 003,21
RESULTAT COURANT (I + II)	1 922,33	30 259,52
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	68 569,45	53 152,76
Sur opérations en capital	0,00	0,00
Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	68 569,45	53 152,76
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	54 547,83	41 350,70
Sur opération en capital	0,00	0,00
Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	54 547,83	41 350,70
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	14 021,62	11 802,06
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	15 943,95	42 061,58

TOTAL DES PRODUITS

2 297 756,86

2 254 746,77

TOTAL DES CHARGES

2 281 812,91

2 212 685,19

ANNEXE DE L'ASSOCIATION

OCCE de la Vienne (86)

Du bilan de l'association, avant répartition, de l'exercice clos le 31 août 2014. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association. L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :	Exercice clos	Exercice précédent
Total du bilan :	1 080 272,95 €	1 053 999,64 €
Résultat de l'exercice :	15 943,95 €	42 061,58 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	283	284
dont coopératives et foyers agrégés :	271	282
dont coopératives et foyers non agrégés :	12	2
Nombre de coopérateurs :	28 716	27 955
Heures de bénévolat déclarées par les mandataires	4 710	4 182
soit un équivalent temps plein de	3	2 personne(s).

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2013-2014 est excédentaire à hauteur de 4 678,23 €. La baisse du résultat d'exploitation s'explique principalement par l'embauche à mi-temps d'une secrétaire comptable, financé par les fonds propres de l'association.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens.
- Les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs.
- Les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- Les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- Les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés,

2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives n'ont pas été annulées. Ces opérations peu significatives concernent principalement :

- Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- Les produits pour cessions achetées par les coopératives scolaires au siège départemental,
- Les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires n'ont pas été éliminées, car jugées non significatives.

Les cotisations collectées par les coopératives et versées au siège départemental sont peu significatives.

D'après les CRF reçus, elles s'élèvent en 2013/2014 à 43 022 € soit environ 1,96% du total des charges des CRF reçus à la date d'établissement de la présente annexe.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif :	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.		
Report à nouveau :	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.		
Résultat exercice :	15 943,95	{	4 678,23 pour le siège départemental
		{	11 265,72 pour les C.R.F. agrégés
Autres créances :	4 729,57	{	2 232,00 pour le siège départemental
		{	2 497,57 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
entre total actif et total passif constatés dans			10 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Autres dettes :	12 560,39	{	1 076,40 pour le siège départemental
		{	11 483,99 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs
entre total actif et total passif constatés dans			18 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Disponibilités :	1 000 230,58	{	113 581,77 pour le siège départemental
		{	886 648,81 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			3 271,77 par C.R.F. agrégé.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotation amortissements et gros équipement :	27 536,95	{	888,89 pour le siège correspondant à la dotation aux amortissements
		{	26 648,06 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements effectués par les coopératives
soit en moyenne environ			98,33 par C.R.F. agrégé.
Total des produits :	2 297 756,86	{	87 301,52 pour le siège départemental
		{	2 210 455,34 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			8 156,66 par C.R.F. agrégé.
Total des charges :	2 281 812,91	{	82 623,29 pour le siège départemental
		{	2 199 189,62 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			8 115,09 par C.R.F. agrégés
Résultat net moyen :			41,57 par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par le Ministère de l'Education Nationale		
Personnel enseignant, détaché par la Fédération OCCE	1,0	1,0
Personnel de droit privé (animateur), détaché par la Fédération OCCE		
Personnel salarié par l'association départementale		
Total	1,0	1,0

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	247	262
Coopérative / foyer contrôlé par le siège	10	21
Coopérative / foyer participant à la mutualisation de la trésorerie	283	285
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires		25
Participants aux séances de formation (estimation)		31

BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE de la Vienne (86)

ACTIF	31.08.2014			31.08.2013	PASSIF	31.08.2014	31.08.2013
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	219,13	219,13	0,00		Fonds associatif	176 304,66	150 348,79
Terrains			0,00		Résultat de l'exercice (siège de l'association)	4 678,23	25 955,87
Constructions			0,00		SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Installations et matériels d'activités	8 261,97	8 261,97	0,00	60,06	Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	25 604,23	23 413,22	2 191,01	2 525,94			
Immobilisations en cours			0,00		TOTAL FONDS PROPRES	180 982,89	176 304,66
Prêts OCCE	6 550,00		6 550,00		PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés			0,00		Provisions pour risques		
Autres prêts			0,00		Provisions pour charges		
Dépôts et cautionnements			0,00		Fonds dédiés sur subventions	2 813,40	6 602,30
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	40 635,33	31 894,32	8 741,01	2 586,00	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	2 813,40	6 602,30
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	1 583,10		1 583,10	2 547,67	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés			0,00		Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers	526,50		526,50	230,00	Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE			0,00	1 891,86	Fournisseurs	4 199,85	3 877,20
Autres créances	2 232,00		2 232,00	2 458,78	Dettes fiscales et sociales	1 322,73	
Valeurs mobilières de placement	63 930,00		63 930,00	63 930,00	Comptes courants OCCE	731,30	
Disponibilités	113 581,77		113 581,77	111 854,77	Autres dettes	1 076,40	
Charges constatées d'avance	532,19		532,19	1 285,08	Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	182 385,56	0,00	182 385,56	184 198,16	TOTAL DETTES	7 330,28	3 877,20
TOTAL GENERAL	223 020,89	31 894,32	191 126,57	186 784,16	TOTAL GENERAL	191 126,57	186 784,16

COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE de la Vienne (86)

COMPTE DE RESULTAT	2013/2014	2012/2013
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		
Cotisations perçues	38 766,60	37 739,50
Ventes de produits pour cessions	4 495,04	5 611,67
Prestations de service et animations	9 696,61	9 276,90
Subventions d'exploitation	3 370,00	6 350,00
Produits divers de gestion courante	2 387,40	5 584,74
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées	6 602,52	12 559,65
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	65 318,17	77 122,46
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>		
Achats de fournitures à céder	4 269,22	5 143,40
Variation des stocks de fournitures à céder	964,57	220,77
Achats de fournitures administratives		
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	48 878,36	46 949,10
Impôts et taxes	765,24	
Salaires bruts	6 538,91	
Charges sociales	1 717,96	
Autres charges	11 543,86	18 694,39
Dotations aux amortissements	888,89	549,15
Dotations aux provisions		
Engagements à réaliser sur subventions affectées	2 813,40	5 353,38
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	78 380,41	76 910,19
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-13 062,24	212,27
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>		
Produits autres valeurs mobilières	21 768,10	24 921,28
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement		
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	21 768,10	24 921,28
<i>CHARGES FINANCIERES</i>		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER (II)	21 768,10	24 921,28
RESULTAT COURANT (I + II)	8 705,86	25 133,55
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>		
Sur opérations de gestion	215,25	825,22
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	215,25	825,22
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>		
Sur opérations de gestion	4 242,88	2,90
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 242,88	2,90
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	-4 027,63	822,32
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	4 678,23	25 955,87

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Au bilan du **siège départemental** avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2014, dont le total est de 191 126,57 € et du compte de résultat de l'exercice qui présente un excédent de 4 678,66 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du Siège Départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le Siège Départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le Siège Départemental est une composante de l'Association départementale comme les coopératives scolaires du département affiliées à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du Siège Départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières. Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat, en exploitation, sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	219,13			219,13
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	8 261,97			8 261,97
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	22 297,12	493,90		22 791,02
Mobilier de bureau	2 813,21			2 813,21
Immobilisations en cours				
Total	33 591,43	493,90		34 085,33

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Les investissements de l'exercice sont les suivants :

- ordinateur HP pour 399 €
- disque dur pour 94,90 €

Il n'y a pas eu de cessions ou mises au rebut au cours de cet exercice.

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%	219,13			219,13
Constructions et agencement	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%	8 201,91	60,06		8 261,97
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	19 810,78	809,03		20 619,81
Mobilier de bureau	20%	2 773,61	19,80		2 793,41
Total		31 005,43	888,89		31 894,32

2. Immobilisations financières

Avance UR	950,00
Avance Gizay	1 100.00
Avance Prevert	2 500.00
Avance Poitiers Brassens	<u>2 000.00</u>
	6 550.00

3. Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de fournitures pédagogiques à céder aux coopératives. Ils sont évalués selon la méthode «premier rentré, premier sorti».

Fournitures à céder	1 583.10
---------------------	----------

4. Avances et acomptes versés

Néant

5. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	526,50		526,50
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total	526,50		526,50

6. Comptes courants OCCE (débiteurs)

néant

7. Autres créances

Aide Fédération CAC	2 232.00
---------------------	----------

8. Valeurs Mobilières de Placement

Bon de caisse	63 930.00
---------------	-----------

9. Disponibilités

Banque CME	44 756,78
Intérêts à recevoir bons de caisse	50 448.07
Intérêts à recevoir Livret A	<u>18 376.92</u>
	113 581.77

10. Charges constatées d'avance

Calendrier 2015	450.00
Assurances payées d'avance (4/12)	<u>82,19</u>
	532.19

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Le fonds associatif est le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel				
Provisions pour charges				
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
Provisions pour dépréciations				
TOTAL				

Dotations / reprises d'exploitation
Dotations / reprises financières
Dotations / reprises exceptionnelles _____
Total

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet _____
Total

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

3. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
tous fonds confondus	6 602,30	2 813,40	6 602,30	2 813,40
Fonds dédiés	6 602,30	2 813,40	6 602,30	2 813,40

4. Emprunts et dettes assimilées

Néant

5. Avances et acomptes reçus

Néant

6. Fournisseurs

Fournisseurs 0.00
Fournisseurs, factures non parvenues 4 199.85
4 199.85

7. Dettes fiscales et sociales

Congés payés 559.57
Charges sur congés payés 176.02
Urssaf 379.12
Retraite complémentaire 116.40
Prévoyance 17.94
Uniformalion 73.68
1 322.73

8. Comptes courants OCCE (créditeurs)

Fédération Nationale 731.30

9. Autres dettes

CIDEM – rbt assurance à reverser 1 076.40

10. Produits constatés d'avance

Néant

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	28 716	27 955
Cotisation nationale par coopérateur	0,95 €	0,93 €
Cotisation départementale par coopérateur	0,40 €	0,42 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	38 766,60	37 739,25
Cotisations versées à la Fédération	27 280,20	25 998,15
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	27 280,20	25 998,15

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères		
Subventions conseil général	2 800,00	600,00
Subventions communes		5 750,00
Autres subventions	570,00	
Total	3 370,00	6 350,00
Dont versées aux coopératives		

3. Produits exceptionnels

Divers 215.25

4. Charges exceptionnelles

Taxe habitation 2012 644.00
Régul compte courant FD 3 593.98
Divers 4.80
4 242.80

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Néant

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants (président, trésorier et secrétaire général).

3. Engagement en matière de Droit Individuel à la Formation (DIF)

Conformément à la loi n°2004-391 du 4 mai 2004, instaurant pour les salariés un droit individuel à la formation à hauteur de 21 heures par an par salarié, les droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice s'élèvent à 10,5 heures.

4. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Le siège départemental bénéficie de la mise à disposition, par la mairie de Poitiers, de locaux dépendant du groupe scolaire Montmidi (environ 80 m²).

b) Bénévolat

A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ 300 heures de travail valorisées à 8 250 € sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 27,50 €/heure.

5. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

6. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

• La banque postale :

Une mutualisation des comptes postaux des coopératives scolaires affiliés est réalisée avec la Banque Postale (convention du 23/06/2004). Le compte «centralisateur», pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré, alimenté par les avoirs des coopératives, ne figure pas dans la comptabilité du siège :

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	282	285
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	997 540,21	838 930.00
Montant des intérêts perçus (avant frais)	20 614.63	24 921.28
Montant des frais de gestion		
Montant des intérêts nets perçus	20 614.63	24 921.28
Pourcentage perçu par le siège	100%	100%